

GUNDERIC

Bulletin bimestriel N° 104 MARS - AVRIL 2014

http://celcontrex.over-blog.com/ Directeur de la publication G. SALVINI - gilbert,salvini@wanadoo,fr

Abonnement Email:12 € l'année

Le Quiz de l'eau à Contrexéville gilou SALVINI

Dix sources d'eau minérales ont été exploitées à Contrexéville, les connaissez-vous ? (suite du n° 103)

(6) Source du docteur Thiéry :



Le docteur Romuald Thiéry, médecin à Monthureux-sur-Saône, se rend acquéreur d'une dépendance à Contrexéville pour s'établir en tant que médecin thermal, il s'installe au carrefour de la rue de la Gare et celle du Pont rouge (rue général Hirschauer aujourd'hui).

En 1883, ayant pris soin d'être en dehors du périmètre de protection des eaux minérales du Pavillon, il fait forer un puits pour capter de l'eau minérale.

Après de multiples contrariétées créées par la société des eaux qui voit un nouveau concurrent arriver, l'eau de la source Thiéry reçoit l'agrément d'Intérêt public délivré par l'état. Aussitôt il érige sur le cours du ruisseau de Suriauville qu'il a pris soin de recouvrir, une galerie qui reçoit les curistes venant boire gratuitement l'eau minérale, mais loin d'être un philantrope il commercialise l'eau qu'il vend en bouteille et par casier.

Maire de Contrexéville de 1896 à 1899, il décède cette dernière année du XXe siècle, il est enterré à Châtel-sur-Moselle, pays de sa femme.

Ses fils : Jean qui est médecin et André pharmacien, lui succèdent à la tête de la société hydrominérale, chacun d'eux favorisent le fonctionnement de cette entreprise particulière, qui reçoit les curistes venus boire l'eau gratuitement, ils

viennent en consultation médicale auprès de Jean Thiéry et vont pour les analyses au laboratoire d'André Thiéry, puis repartent avec la caisse de bouteilles d'eau, cette eau est aussi envoyée par train au domicile des patients.

Complétant le domaine Thiéry, l'hôtel Thiéry accueillait les curistes au centre la station (Hôtel des Sources aujourd'hui). André décède en 1911, Jean se lance dans la politique municipale et départementale comme tête de liste, mais il ne sera jamais élu (relire l'article dans le n° 103, sur les élections de 1912 à Contrexéville).

Jean est incorporé dans une unité médicale pendant toute la durée de la Grande guerre, puis il reprend la gestion de la source en continuant d'exploiter le commerce de la vente de l'eau minérale, mais en commercialisant d'autres produits : l'eau gazeuse, du soda et de la limonade, ayant compris qu'il s'agissait là d'un nouveau goût exprimés par la jeune génération, ce qui fut une source complémentaire de jalousie de la part de la société des eaux qui en outre, vit d'un très mauvais oeil le partenariat de la source Thiéry avec celle de Vittel, partenariat qui ne dura que quelques temps.

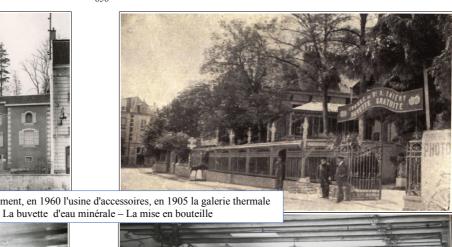
Après le décès du docteur Jean Thiéry en 1936 sans successeur, la fermeture de l'entreprise fut un soulagement pour la société des eaux qui voyait une source rivale disparaître.

Le bâtiment de la source Thiéry est devenu quelques temps une usine d'accessoires pour bicyclettes, avant d'être repris par le groupe Perrier vers 1952.











(7) Source Mongeot:



Lire les "Gundric de 2002" dans lesquels je raconte l'histoire de cette source inconnue.

L'appétit vient en mangeant... À nouveau, un particulier va se lancer dans l'aventure de l'eau minérale, ce sera l'un des derniers pères de famille à exploiter l'eau avant que n'arrivent les requins de la finance de l'époque, actionnaires de sociétés diverses engageant de l'argent pour en recevoir les dividentes. Eugène Mongeot est venu de Haute-Marne, comme serveur dans un hôtel de la station, après son mariage avec la contrexévilloise Marie Léonie Gallauziaux, il hérite de la ferme familiale en plein centre ville, un bâtiment qui jouxte l'entrée de la source du docteur Le Cler, il modifie la ferme et l'exploite en 1876 comme limonadier.

Entre la production, la vente au comptoir et en salle, la petite entreprise prospère, tant et si bien qu'il transforme le bâtiment qui devient l'hôtel de France puis hôtel Moderne et du Casino,



lorsqu'il se lance à son tour dans l'exploitation de l'eau du puits familiale qui se révèle être minérale et qui obtient l'agrément d'Intérêt public en 1886.

Très vite l'appétit d'Eugène Mongeot dépasse ses capacités d'investissement, il trouve auprès d'une société anonyme les possibilités financières pour continuer, mais en 1896 celle-ci prend la majorité de l'entreprise, Eugène Mongeot reste sociétaire minoritaire et réussi à obtenir que l'eau embouteillée et vendue continue de porter son nom.



C'est en 1911 qu'une nouvelle société de niveau nationale prend l'affaire en main (Société nationale des stations thermales). Toujours entreprenant Eugène Mongeot, diversifie ses activités, il fait construire l'hôtel de Lorraine près de la gare, et lavilla St Georges pour louer en meublés, route de Dombrot-le-Sec.

Décédé en 1906, c'est la femme d'Eugène qui prend la gestion de l'hôtel de Lorraine, puis sa fille Alice qui épouse Ernest Castille (il fut maire de Contrexéville après la dernière guerre). Les bâtiments de l'ex-source Mongeot ont été vendus séparement après 1919, la source promptement fermée par la société des eaux minérales en 1920 est aussitôt tombée dans l'oubli.

L' ermitage St Basle à Lignéville



Ermite de S. Jean Baptiste.

L'ermitage St Basle était affilié à la Congrégation des Ermites de St Jean Baptiste.

Cette Congrégation avait été fondée par le frère Michel de Ste Sabine qui, après des années d'études, de réflexion et de visites aux ermitages les plus réputés, avait rédigé les statuts d'une Congrégation qu'il avait fait approuver, en 1633, par l'évêque de Metz. Il avait placé cette Congrégation sous le patronage de St Jean Baptiste. Par la suite, d'autres évêques avaient approuvé ces statuts. Et les évêques avaient ordonné aux ermites de suivre ces statuts.

La Congrégation se serait établie dans le diocèse de Toul en 1667, si l'on en croit les Mémoires du Père Arsène de Ste Croix, datés de 1760 et conservés aux Archives de Nancy.

La « maison-mère » était l'ermitage de Montfort, près de Magnières (54). Deux ermites de Montfort révisèrent les statuts de 1633 (de 22 articles, on passait à 41) et les firent approuver par l'évêque de Toul. Ces statuts furent imprimés en 1708. Ils régissaient la Congrégation dans le diocèse.

Les ermites vivaient sous la juridiction de l'Évêque et ne pouvaient avoir d'autres supérieurs. Un Visiteur et deux

Majeurs, élus, gouvernaient la Congrégation. Le Visiteur, accompagné d'un Majeur, visitait chaque ermitage au moins une fois par an. Une assemblée avait lieu chaque année, assemblée à laquelle tous les ermites étaient convoqués, du moins ceux qui portaient l'habit depuis au moins deux ans. Elle était présidée par un représentant de l'Evêque appelé Commissaire. Un Secrétaire notait dans un registre les conclusions arrêtées au cours de l'assemblée. Ce registre était conservé chez le Visiteur dans une cassette fermant à clé. Lors de l'assemblée, on examinait les demandes d'admission. Le candidat à la vie d'ermite devait avoir plus de vingt ans et moins de quarante-cinq ans. S'il était agréé, il était d'abord novice à l'ermitage de Montfort ou, après 1728, à celui d'Archettes. Il y prenait l'habit, on lui donnait un nom de religion, on lui enseignait les vertus religieuses, on lui apprenait à lire et à écrire s'il ne savait pas et il était initié, si besoin était, à quelque métier selon ses goûts et ses aptitudes. Le séjour au noviciat durait en principe un an. Puis le novice était envoyé dans un ermitage pour y faire l'essai de la vie érémitique sous la direction d'un ancien. Il se passait plusieurs mois avant que le novice ne soit admis à prononcer ses vœux, d'ordinaire le jour de l'assemblée générale de la Congrégation. Il faisait vœu de garder chasteté, pauvreté et obéissance tout le temps qu'il serait attaché à la Congrégation et qu'il en porterait l'habit. Les vœux étaient renouvelés chaque année, lors de l'assemblée générale.

L'habit se composait d'une tunique, d'une cucule, c'est-à-dire un capuchon, d'un manteau de laine brune, d'un scapulaire (vêtement fait de deux bandes d'étoffe tombant des épaules sur la poitrine et dans le dos). Un chapelet était fixé à la ceinture de cuir. L'ermite pouvait porter un chapeau et des chaussures.

Les ermites avaient l'obligation d'assurer par leur travail la totalité de leur subsistance. Ils cultivaient la terre, élevaient quelques vaches, quelques moutons, de la volaille. Ils avaient un jardin, un verger, un rucher, une vigne. Ils pouvaient être tisserands, sabotiers, vanniers, chanvriers ... Lorsque les travaux étaient faits en commun, les ermites devaient garder le silence et méditer sur « les choses éternelles » tout en travaillant.

Si, certaines années, leur travail ne suffisait pas à assurer leur subsistance, le Visiteur pouvait les autoriser, exceptionnellement, à faire quelques petites quêtes dans le voisinage.

Le but était de maintenir les ermites à l'écart du monde et de ses tentations, d'une part et, d'autre part, dans des conditions favorables au recueillement et à la prière. Ainsi, défense leur était faite d'accepter des repas chez des séculiers et de permettre l'entrée de leur maison et de leur enclos aux « personnes du sexe ».

Il semble bien que peu d'ermites étaient prêtres.

J'ai tiré ces infos du livre d'André Sarrassat <u>L'ermitage de Montfort renaissance d'une source</u>, lequel les a principalement tirées du livre du Chanoine Eugène Martin <u>Les ermites du Diocèse de Toul</u>.

On trouve, dans ce livre, la liste des ermitages de la Congrégation St Jean Baptiste en 1741. Ils étaient alors 19 et 33 ermites y vivaient. Il y avait 2 ermites à la Chapelle St Basle de Lignéville.

En 1760, il n'y avait plus que 14 ermitages et 24 ermites.

La décadence continua. En 1772, la Congrégation des ermites de st Jean Baptiste ne comptait plus qu'une douzaine d'ermites répartis en 8 ermitages. Le Visiteur de la Congrégation demanda la fusion avec l'autre Congrégation d'ermites du diocèse, la Congrégation St Antoine, moins atteinte par la décadence, puisqu'elle comptait encore 20 ermitages et près de 60 ermites.

La dernière assemblée annuelle eut lieu le 5 mars 1789, à Messein. La Congrégation de St Jean-Baptiste et de St Antoine comptait alors 46 ermites dans les diocèses de Toul, Nancy et St Dié, ces derniers diocèses ayant été créés en 1777. Sur ces 46 ermites, 3 seulement venaient de l'ancienne Congrégation St Jean Baptiste.

J'ai trouvé plusieurs actes notariés qui concernent des ermites de St Basle.

Le 30 août 1719, Dominique Maire « frère ermite en la chapelle St Bal » a vendu du blé à Elisabeth Mansuy, veuve de Contrexéville, laquelle ne l'a pas payé. Elle est donc sa débitrice pour 280 francs. Elle est toujours sa débitrice en 1735 pour une somme qui n'est pas précisée.

Le 26 novembre 1721, Jean Martin, maréchal-ferrant à Contrexéville, et son épouse Claude Maire, sœur de Dominique, ont vendu une maison à Jean Parisot, maître d'école à Contrexéville, pour 400 livres tournois, soit 933 francs 4 gros barrois. La maison est sise à Contrexéville, rue devant la croix. Mais l'acheteur ne paie pas. Il promet de verser les 400 livres à « frère Nicolas et frère Joseph les Maire, ermites à St Bal ». Ils sont donc deux frères ermites, nés à Contrexéville. Frère Joseph est le nom, en religion, de Dominique. En 1735, Jean Parisot est toujours débiteur de Dominique Maire.

Le 20 octobre 1724, Laurent et Claude les Claudot, laboureurs à Lignéville, empruntent aux frères Maire la somme de 300 livres tournois, c'est-à-dire 700 francs barrois.

Ces trois actes sont passés par-devant François Marchal, tabellion à Bouzey cy-devant Dombrot.

Je me demande si, en prêtant de l'argent, les frères Maire n'ont pas enfreint les règles de leur Congrégation et n'ont pas oublié leur vœu de pauvreté.

Je suppose que Nicolas Maire est décédé avant 1735. On peut voir sa pierre tombale dans la chapelle St Basle, mais elle ne porte pas de date et il n'y a pas d'actes de sépulture dans le registre paroissial pour ces années-là. Nicolas Maire avait été baptisé à Contrexéville le 21 août 1681.

Si je le suppose, c'est parce que, le 14 mars 1735, par-devant Claude Chevalllier, cette fois, Dominique Maire « appelé en religion frère Joseph de St Paul », fait une donation à Jean Martin et Claude Maire. La donation se monte à 243 livres et 20 sols en diverses obligations passées à différentes dates. Les donataires disposeront de cette donation après la mort de Dominique Maire. Ils devront employer 100 livres pour faire dire des messes au défunt.

Dominique Maire était un peu plus jeune que son frère. Il avait été baptisé à Contrexéville le 11 mars 1689.

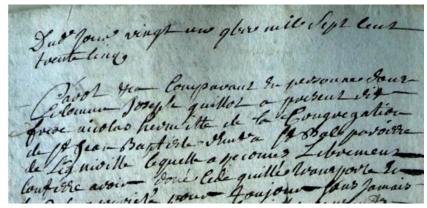
Le 21 novembre 1735, par devant le même tabellion, Joseph Guillot, appelé en religion frère Nicolas, donne à Rocq (une graphie originale de Roch) et Jean les Guillot, des héritages situés au finage de Norroy. Après le décès de Joseph Guillot, les donataires devront payer, chaque année, à l'église de Monthureux-

sur-Saône, une somme de 40 sols pour une messe anniversaire.

On peut supposer que Roch et Jean Guillot étaient des neveux de Joseph Guillot et que ces Guillot étaient parents des frères Maire dont la mère était née à Norroy et s'appelait Lucotte Guiot.

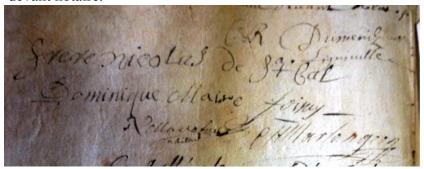
L'ermitage de Saint Basle, une affaire de famille, au XVIIIème siècle ??

Quelles étaient les relations entre les ermites et le curé de Lignéville ?



Elles n'ont pas dû être toujours simples si l'on en croit un acte notarié du 6 septembre 1732, passé devant le tabellion Nicolas Marchal. Un procès a été intenté au Bailliage de Vosge entre « Messire Claude René Duménil, prêtre et curé dudit Lignéville d'une part, frère Nicolas et frère Joseph hermittes résidant en

l'ermitage St Bal de Lignéville, frères naturels, d'autre part ». Les parties consentent à une transaction devant notaire.



Quel était le problème ? Le curé avait le droit de percevoir la moitié des oblations – c'est-à-dire des offrandes – qui se font pendant le cours de l'année en la chapelle St Bal, à la réserve néanmoins de celles qui passent trois sols, comme il était porté par la fondation passée en cour de Rome et par le monument existant en ladite chapelle

derrière l'autel. Je n'ai pas bien compris comment l'affaire s'est réglée. Il était acquis que les ermites paieraient au curé, pour la rétribution de deux messes hautes avec décorations convenables, deux escus à trois livres l'un et une livre dix sols pour reconnaissance de ce droit. Mais, après la lecture de l'acte, le curé est revenu sur ce qui avait été décidé. Or, l'encre a tellement pâli sur la deuxième page de l'acte que je n'ai pu déchiffrer ce qu'avait été l'accord final. Je peux seulement en conclure que les relations entre les ermites et le curé n'étaient pas toujours simples.

Il reste probablement d'autres traces des ermites à découvrir dans les actes notariés.

Dans les actes paroissiaux, j'ai découvert l'acte de sépulture de frère Claude, hermitte à Saint Bal, qui mourut le saiziesme d'apvril 1683 et fut inhumé le lendemain. Et puis, le 12 octobre 1689, celui de frère Jean Bourguignon, hermite à St Bâle, âgé d'environ 80 ans et qui a été inhumé le lendemain en l'église de St Bâle. Il est possible que ce Jean Bourguignon soit un ancien laboureur de Lignéville, celui qui est cité en premier dans le Rôle de l'Ayde St Remy de 1666. On dit que les ermitages ont parfois servi d'asiles pour les vieillards sans ressources.

Aux Archives de Nancy, j'ai consulté un registre de la Congrégation des ermites de St Antoine, devenue en 1772, Congrégation des ermites de St Jean Baptiste et de St Antoine. J'y ai lu ceci : « le frère François d'Assise, après avoir passé seulement deux ans dans la solitude mais dans la plus grande ferveur et régularité est mort à l'hermitage de St Bal près de Lignéville âgé seulement de 23 ans le 19è du mois de janvier de l'an 1778. » Son acte de sépulture dans le registre paroissial de Lignéville précise qu'il était originaire de Charmes-sur-Moselle et qu'il a été inhumé dans le cimetière du lieu, en présence de frère Charles, hermite de la même congrégation demeurant aussi en l'hermitage St Bal.

Dernière trace trouvée dans les registres paroissiaux : le décès de François de la Montagne, le 24 mars 1789. Il était originaire de Contrexéville et âgé de trente-sept ans. Mais il n'était que garde-chapelle en l'hermitage de St Bâle. A la différence des ermites, les gardes-chapelles ne prononçaient pas de vœux, ils n'étaient pas soumis à la même règle, ils ne portaient pas le même habit. Je donne ces informations sous toute réserve. Les gardes-chapelles n'ont pas laissé beaucoup de traces dans les archives. On sait que les vocations pour la vie érémitique étaient allées diminuant au fil du siècle. Il est probable que la Congrégation n'avait pas pu trouver deux ermites pour occuper Saint-Basle. Faute de mieux, on avait installé un garde-chapelle dans l'ermitage.

Ainsi se termine cette petite contribution à l'histoire de l'ermitage de la chapelle Saint Basle.



Lucette HUSSON

<u>Nota</u>:

On écrit, aujourd'hui, ermitage St Basle. « ermitage » et « Basle » ont différentes variantes dans les documents, je les ai reprises dans cet article.

<u>Ci-contre</u>:

Pierre tombale de Nicolas Maire dans la chapelle.

1909 Construction de la Chapelle Orthodoxe. Ou l'art d'accommoder les restes.

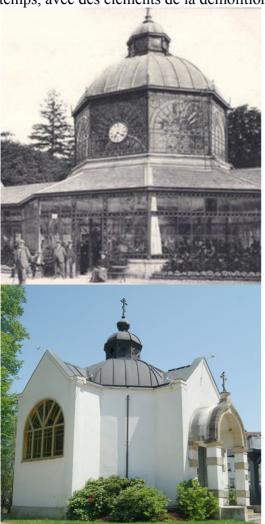
C'est au cours d'une célébration religieuse en commémoration des 400 ans de la dynastie des Romanov, que mon attention est attirée par l'architecture particulière de l'Église orthodoxe Saint-Vladimir et Sainte-Marie Magdeleine de Contrexéville.

Tout d'abord ce sont les colonnes en fonte qui soutiennent le dôme en bois et la toiture en cuivre, qui m'ont donné un goût de déjà vu..., puis le dôme lui même et ensuite les vitraux.

Je me suis dépêché, après la messe, de vérifier dans mes archives si mes soupçons étaient vrais.

J'ai vérifié la date de construction de la chapelle et celle de la destruction du pavillon des sources œuvre de l'architecte Frédéric Schertzer et celles-ci coïncident, démolition pour l'un, puis construction pour l'autre, dans l'année 1909, j'ai du me rendre à l'évidence....

Le pavillon a été démonté à la fin de la saison 1908 et la chapelle consacrée le 15 août de 1909 après la mort du Grand Duc Vladimir le 17 février, il était tout à fait possible de construire la chapelle en si peu de temps, avec des éléments de la démolition du Pavillon.



Les huit colonnes en fonte de Bussy, qui soutiennent la coupole en bois, sont les mêmes qui soutenaient le pavillon éponyme de la source jadis démoli, d'ailleurs la coupole ressemble étrangement avec son lanternon à celle qui protégeait le griffon, seul le bulbe et la croix à double traverse semblent rajoutés, la couverture en cuivre a été conservée.

J'ai fait part de mes réflexions au prêtre qui avait célébré l'office religieux et nous sommes arrivés à parler de la magnifique restauration, par la ville, des vitraux ornant les quatre baies.

Et comme les vitraux éclairant l'église, il semble qu'ils ont aussi éclairé nos commentaires.... Les vitraux proviennent aussi du pavillon, certes sur les cartes postales anciennes nous ne les avons jamais vus en couleurs, mais les motifs floraux stylisés organisés en deux registres superposés, la forme en éventail des décors s'inscrivant dans les baies en plein cintre, son tout à fait semblables à ceux ornant le pavillon de Schertzer construit en 1885.

Seules les bandes de cive qui séparent les registres semblent différentes par la couleur, bleues dans la chapelle et semble t-il transparentes au Pavillon, mais, comment le savoir sur des photos en noir et blanc ?

Voici des observations à mon humble avis inédites sur un des bâtiments emblématiques de la cité, l'Église a été construite par la Grande duchesse Vladimir, Maria Pavlovna avec sa propre fortune et à l'aide d'une souscription publique, si mes propos sont justes la chapelle à été construite en peu de mois avec des éléments de récupération issus de l'ancien pavillon des sources.

Les murs en maçonnerie enduite et peinte en blanc lui donnent la forme d'une croix grecque, les plans ont été dressés par deux architectes l'un français et l'autre russe.

Elle a tout de même coûté 100.000 francs or, ce qui semble une très forte somme, n'oublions pas que le Casino construit par Clasquin en 1900, soit seulement 9 ans auparavant a été payé 500.000 francs or, reconnaissons que le bâtiment est autrement plus imposant.

José SANCHEZ

Sources.

G. Salvini: Gunderic.

Marie-Benedicte Bouvet : Inventaire Général du Patrimoine. Pierre Masson : Cent dix ans d'Architecture Contrexévilloise.



Similitude des événements :

Février 1909 au sommet de la coupole deux personnages démontent le mat.

Août 1909 au sommet de la coupole et du bulbe rajouté, un personnage ajuste la croix orthodoxe.



Les colonnes qui ont soutenue pendant 24 ans de 1885 à 1909 la coupole de l'édifice thermal, soutiennent depuis 105 ans la même coupole désormais vouée à l'abri du culte orthodoxe.

L'ensemble d'origine depuis 1885 :

La structure métallique réaménagée pour s'adapter à la hauteur moins élevée de la chapelle, la charpente, le dôme, la coupole et les magnifiques verrières ont malgré leur 120 ans d'âge, conservés leur fraîcheur initiale, faisant de ce remploi génial une œuvre d'art qui mériterait un classement patrimonial.

Félicitations à José qui a découvert ce que des générations de contrexévillois et de visiteurs ont regardé mais n'ont jamais deviné!

LES CHRONIQUES AU TEMPS DE CHARLES IV DUC DE LORRAINE

La Lorraine est dans la guerre de 30 ans - Marcel DEFER

Après sa défaite de Breitenfeld, Tilly se dirige vers le nord-ouest pensant y entraîner l'ennemi, loin de la Bavière de Maximilien et de l'Autriche patrie des Habsbourg. Gustave Adolphe choisit une autre stratégie, il confie à son allié Jean Georges de Saxe le soin d'aller inquiéter l'empereur dans ses possessions de Bohême. C'est le maréchal Von Arnheim qui commande l'armée saxonne. Quant à Gustave Adolphe il porte son offensive vers l'Allemagne du sud par Erfurt en Thuringe puis la Franconie où il s'empare de la principauté ecclésiastique de Würzbourg d'où l'évêque s'est enfui en abandonnant d'importantes réserves de vivres et de munitions à l'ennemi ainsi qu'une grosse somme d'argent. Tilly qui a fait demi-tour se contente de suivre sans pouvoir intervenir, c'est à Aschaffenbourg que s'opère sa jonction avec les lorrains, les forces réunies assiègent la ville de Rothenbourg qui refuse d'ouvrir ses portes aux impériaux, mais soudain la poudrière de la forteresse explose, ce qui ouvre une large brêche dans les remparts par laquelle s'engouffrent les assiégeants qui sont bien vite les maîtres de la ville. Cette révolte des rothenbourgeois contre l'empereur mérite une sanction sévère. La troupe réclame la mise à sac et la destruction du bourg. Depuis l'hôtel de ville Tilly demande au bourgmestre d'aller quérir le bourreau pour sa propre exécution et celle des membres du conseil municipal. Les femmes et les enfants implorent à genoux la grâce du général, qui tout en dégustant le vin qu'on lui a servi voit sur une table une énorme coupe pleine de vin, une idée lui vient à l'esprit : il promet alors la sauvegarde de la ville et de ses habitants si l'un des membres du conseil est capable de vider cette coupe d'un trait. L'ancien bourgmestre Nusch se propose pour relever le défi. Le vieil homme vide le hanap jusqu'à la dernière goutte sans sourciller. Tilly respecte sa parole car bientôt il quitte la ville avec ses troupes.

À Vienne, l'étoile du feld maréchal a quelque peu perdu de son éclat, car l'empereur après maintes tractations réussit à convaincre Wallenstein de reprendre le commandement de l'armée impériale. À la veille de l'hiver 1631-1632, le roi de Suède et sa cour s'installent à Mayence, et tandis que Tilly se retire en Haute-Franconie, Charles IV fait route vers son duché lorsqu'il apprend que son beau frère Louis de Guise, en campagne avec lui, est décédé du typhus le 4 décembre 1631 à Munich.





Richelieu a un sourie narquois en énumérant au roi les griefs qui s'accumulent et qui vont justifier une intervention armée de la France en Lorraine. 1/ Le duc est parti combattre en Allemagne pour l'empereur. 2/ Gaston d'Orléans réfugié à Nancy envisage d'épouser Marguerite la soeur de Charles IV sans l'assentiment royal. 3/ Depuis le début de 1630, profitant de l'engagement français en Italie, une garnison impériale occupe avec l'accord du duc, les places de Vic et Moyenvic, terres de l'évêché de Metz sous protectorat français.



Début décembre 1631 Louis XIII et son armée pénètre en Lorraine, le roi s'installe à Metz pendant que l'armée chasse rapidement les intrus. Informé de la situation, le duc rejoint ses états à marche forcée et se précipite à Metz le 1^{er} et le 2 janvier 1632 afin de négocier un armistice avec le roi qui lui reproche d'avoir favorisé le mariage de l'héritier de la couronne de France avec sa soeur. Sur ce dernier point le duc proteste et nie le mariage. Le 6 janvier 1632, Louis XIII et Charles IV signent le traité de Vic par lequel Charles renonce à toute alliance avec les ennemis de la France, accepte encore l'interdiction d'héberger un membre de la famille royale. Il doit aussi livrer Marsal pour trois ans ainsi que fournir un contingent d'infanterie et un de cavalerie au roi de France

Au soir du 3 janvier 1632 dans la chapelle du couvent de Notre-Dame de la consolation à Nancy, le père Albin Tellier, bénédictin, unit par le mariage Gaston d'Orléans à Marguerite de Lorraine. Sont présents du côté lorrain : François de Vaudémont le père, la tante Catherine de Lorraine abbesse de Remiremont le frère Nicolas-François évêque de Toul, Henriette la soeur et les français Puylarens, le duc d'Elbeuf, le comte de Moret.

